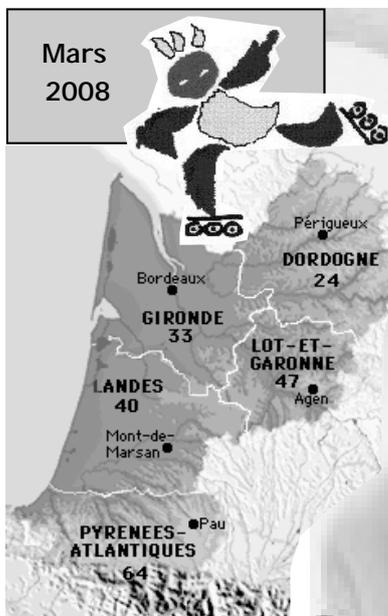


Mars  
2008

Dossier académique du  
SNUipp-FSU



# spécial IUFM

**SNUipp24**  
BOURSE DU TRAVAIL  
26 RUE BODIN  
24029 PERIGUEUX  
CEDEX  
tel : 05 53 08 21 25

**SNUipp33**  
BOURSE DU TRAVAIL  
44 COURS A. BRIAND  
33075 BORDEAUX  
CEDEX  
tel : 05 56 31 26 63  
fax : 05 56 31 23 19

**SNUipp40**  
17, ILOT CAMPUS  
AVENUE DE LA  
RESISTANCE  
40990 SAINT PAUL  
LES DAX  
tel et fax :  
05 58 91 07 64

**SNUipp47**  
LES UNITAIRES  
SNUIPP 47  
169 BIS AVENUE  
JEAN JAURES  
47000 AGEN  
tel : 05 53 68 01 92  
fax : 05 53 48 26 81

**SNUipp64**  
14 AVENUE DE  
SARAGOSSE  
64000 PAU  
tel : 05 59 80 28 27  
fax : 05 59 80 67 50

Élection Académique au Conseil d'école  
Vote direct Mercredi 26 et jeudi 27 mars  
dans toutes les antennes

Bonjour à toutes et à tous,

Ce journal est consacré à la question des élections au Conseil d'école de l'IUFM qui vous concernent toutes et tous !

Loin d'être une formalité, cette élection revêt une importance particulière cette année où des modifications profondes sont en train d'avoir lieu dans les IUFM (intégration des IUFM aux universités, stage filé...) et où le budget consacré à l'Education Nationale n'a jamais été pire (création d'un poste pour 77 élèves en moyenne, probable diminution de postes au concours...)

En effet, il est important d'agir au quotidien, y compris dans les instances décisionnelles de l'IUFM.

La présence de représentants syndicaux permet en effet d'y interpellier le directeur de l'IUFM, le recteur ou le président de Bordeaux IV sur les difficultés que vous rencontrez au cours de votre formation, comme par exemple, les problèmes de validation ou tous les problèmes liés aux stages, mais aussi de proposer des améliorations pour vos

conditions de préparation au concours et de formation (emploi du temps, lieux de stages...) et pour une meilleure formation.

La parole portée est celle des « usagers » eux-mêmes. Élire vos représentants chaque année constitue donc un moyen de vous faire entendre !

L'an dernier, la majorité des étudiants et stagiaires de 1er et 2nd année nous ont fait confiance et ont confirmé le rôle majeur de notre action pour faire avancer la formation en nous donnant une forte majorité.

Les 26 et 27 mars prochains, il est donc important de vous déplacer pour aller voter .

**VOTONS POUR  
LA LISTE FSU**

(votez la liste entière  
sinon le vote est invalidé)

Intégration à l'université (p 2)

Mandats revendicatifs (p 4)

Transferts de scolarité (p 3)

Conseil d'école, à quoi ça sert (p 5)

Listes complémentaires (p 3)

Pour une formation de meilleure qualité (p 6)



sites internet <http://XX.snuipp.fr> et Email à [snuXX@snuipp.fr](mailto:snuXX@snuipp.fr), XX correspondant au numéro de chaque département

*Depuis janvier 2007, l'intégration des IUFM dans les universités prévue par la loi Fillon s'effectue progressivement. Elle sera entièrement réalisée en avril 2008, le but affiché par le gouvernement français étant de s'inscrire dans le processus d'harmonisation européenne de l'enseignement supérieur.*

*La reconnaissance de la dimension universitaire de la formation des maîtres, l'inscription du cursus de formation des enseignants et du diplôme professionnel dans un cadre général permettant la mise en place de passerelles, d'équivalences et une reconnaissance européenne sont des éléments positifs qui sont appréciés favorablement par le SNUipp. Mais il convient de rester particulièrement vigilant sur les conditions effectives de cette intégration et sur les réels bénéfices que peuvent en tirer les étudiants et les futurs professeurs d'écoles.*

### L'exemple de la dernière réforme touchant la formation des maîtres est à méditer :

La création des IUFM en portant à bac + 5 le niveau de recrutement des enseignants des écoles a permis de faire accéder ceux-ci au rang de fonctionnaires de catégorie A, d'améliorer les traitements dès l'entrée dans la profession et d'aligner les déroulements de carrière sur ceux des enseignants du second degré. Mais les retombées concrètes de cette revalorisation statutaire ne sont pas à la hauteur : Formation professionnelle ramassée sur une seule année, Niveaux de salaire rognés par une inflation non compensée, perte du droit au logement dans une période où la hausse de l'immobilier plombe les budgets, carrières ralenties par un système de promotions au mérite inégalitaire et trop restreint.

### Les mandats revendicatifs du SNUipp

*L'intégration des IUFM dans les universités, instituée par la loi Fillon, s'inscrit dans le processus d'harmonisation européenne de l'enseignement supérieur. Les conditions d'intégration des premiers IUFM depuis janvier 2007 sont sources de disparités et de dysfonctionnements. L'autonomie des universités et l'absence de cadrage national pose d'importantes difficultés à résoudre.*

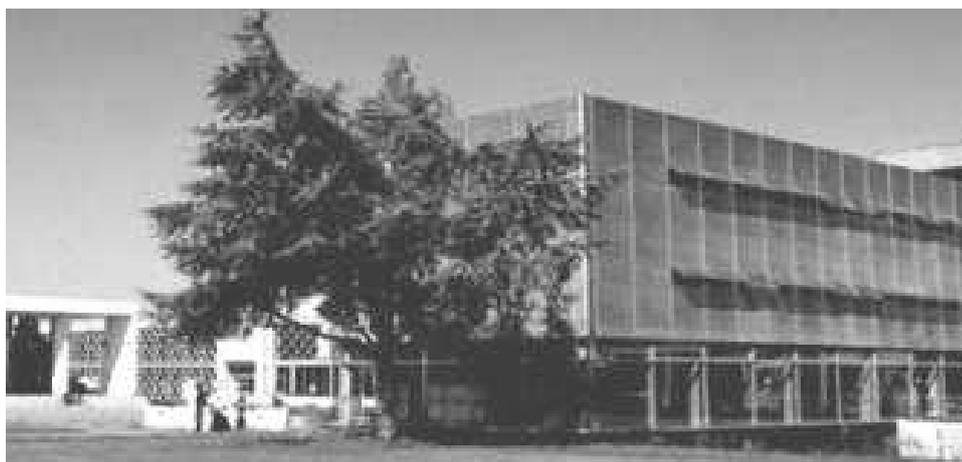
*Les règles de composition du Conseil de l'IUFM intégré doivent garantir la représentation de la profession, ainsi que celle des personnels, des étudiants et des stagiaires de l'IUFM.*

### Les conditions d'intégration des premiers IUFM ont déjà mis en lumière de nombreux dysfonctionnements.

Avec l'autonomie des universités, l'absence de cadrage national pose d'importantes difficultés à résoudre : autonomie budgétaire des instituts dans l'université, moyens financiers fléchés pour répondre aux besoins en personnels et de fonctionnement, risque de décrochage avec le second degré. Le SNUipp dénonce l'absence de définition, au plan national, de ce que doivent être les modules de pré-professionnalisation en licence, d'un cadrage horaire précis en PE1 et PE2, des contenus de formation et des modalités d'évaluation en PE2, ainsi que le manque de précision sur l'attribution des « crédits master ». Le SNUipp s'oppose à ces dispositions qui fragilisent l'unité de la formation au niveau national et hypothèque les possibilités d'une amélioration de la qualité de la formation. La préparation aux concours doit être assurée par les IUFM, afin d'éviter que les formations

privées prennent le pas sur le service public. Les maîtres formateurs doivent être pleinement associés aux universités. Dans le cadre de l'intégration aux universités, la formation initiale des enseignants doit être reconnue par un Master. Il faut maintenir la double exigence du diplôme et du concours de recrutement ouvrant droit au statut de fonctionnaire. L'obtention de ce diplôme ne peut être dissociée de celle d'un mémoire et doit permettre d'intégrer la formation dans le développement de la recherche. Elle doit aussi déboucher sur une formation continue qualifiante. Une meilleure articulation entre démocratisation de l'université, formation des maîtres et entrée dans le métier doit être recherchée.

**On le voit, le chantier ouvert est d'importance. Il est primordial d'y faire entendre les voix des étudiants et des professionnels. Une raison supplémentaire de bien choisir nos représentants pour ces élections et de les mandater sur des bases claires.**



## Le SNUipp-FSU exige le rétablissement de la commission des transferts !

Depuis quelques années le SNUipp-FSU avait obtenu que se réunisse une commission de transferts de scolarité dans laquelle siégeait des représentants des personnels SNUipp-FSU.

Cette commission étudiait les demandes de transferts de scolarité et les accordait selon des critères définis au préalable et donc valables pour tous.

Or, cette année, le recteur a tout simplement interdit ces transferts, sauf pour des cas très graves et en fonction des situations dans les départements. Cette décision est intervenue au mois de juin sans même en informer les syndicats et la commission a été supprimée. Pourtant certains transferts ont quand même eu lieu. Sur quels critères ?

Le SNUipp-FSU est intervenu à tous les niveaux (inspections académiques, rectorat et ministère) pour débloquent ce problème car certains collègues vivaient des situations très difficiles.



Malgré toutes ces interventions et une campagne de pétitions, le dossier est actuellement en attente, pour un rétablissement de la commission dès le mois de juin 2008.

**Il est nécessaire  
de continuer  
à se mobiliser**

*Les mandats  
revendicatifs  
du SNUipp*

**La formation,  
un enjeu  
essentiel**

La formation des enseignants est une question essentielle pour l'avenir du système éducatif ; elle définit la conception du métier et influe sur l'évolution des pratiques.

Le SNUipp s'engage à construire une campagne avec les personnels pour faire avancer ses propositions sur les contenus et l'organisation de la formation initiale et continue.

Il rappelle à cette occasion son mandat d'une formation initiale de deux ans rémunérée.

## Listes complémentaires

Cette année encore le recrutement sur la Liste Complémentaire a été massif. Il est inacceptable d'envoyer des jeunes sans formation sur le terrain.

Ce mode de recrutement parallèle est inadmissible.

**Il est impératif  
d'augmenter le nombre  
de postes aux concours**

Une véritable programmation des recrutements doit être engagée et

respectée.

Le recrutement sur liste complémentaire doit revenir à sa vocation première, c'est à dire remplacer les désistements sur liste principale dans les IUFM.

Le SNUipp-FSU dénonce ce principe de recrutement massif sur liste complémentaire, et dans le même temps, revendique des temps de formation qui n'ont, certes, pas vocation à remplacer la formation initiale, mais qui constitueraient un strict minimum.

## Alternance et stages filés

Le SNUipp a voté contre le nouveau cahier des charges de la formation des maîtres en application depuis la rentrée 2007. Il en demande la réécriture. Il dénonce le cadrage insuffisant au regard de l'autonomie des universités, la disparition du caractère obligatoire du stage de pratique accompagnée et du mémoire, la baisse du volume de formation initiale (50h dites « de formation initiale différée », reportée à la T1), l'absence de concertation sur le contenu et la précipitation des décisions....

**L'alternance doit être conçue comme une articulation entre théorie, pratique et recherche.**

Le SNUipp a dénoncé une conception de l'alternance centrée principalement sur l'expérience de terrain ; l'alternance doit être conçue comme une articulation entre théorie, pratique et recherche (dans ce cadre, le SNUipp réaffirme son attachement au mémoire). Par ailleurs, les stages filés procèdent d'une logique d'économie budgétaire plutôt que d'une volonté d'amélioration de la formation.

Prévus initialement comme moyens de décharges des directeurs des écoles à 4 classes, les stagiaires sont utilisés comme moyens d'enseignement, alors qu'il aurait fallu créer 1750 postes d'enseignants. Dans des départements, les PE2 sont également affectés sur d'autres supports (directions de 5 classes et plus, compléments de temps partiel...). ...

Pour le SNUipp et à la demande des PE2 ayant expérimenté le dispositif au cours de l'année 2006-2007, les affectations (éloignement et difficulté du poste) doivent prendre en compte les nécessités de la formation.



**Petit kisaitou**  
le guide pratique du PE2



Par ailleurs, une formation avant la prise de fonction, est indispensable, tout comme une charte du stage filé qui donne à tous les personnels concernés des repères communs, du temps pour le travail personnel, une formation adaptée aux besoins des écoles et des stagiaires (maternelle, ASH, travail en équipe...) avec un suivi de qualité par des formateurs IUFM. Le SNUipp exige le maintien des stages de pratique accompagnée, et le développement de la formation des formateurs.

Le SNUipp demande une définition précise du rôle des enseignants et des équipes des écoles accueillant des PE2 : ceux-ci ne doivent pas se substituer aux maîtres formateurs. Le SNUipp s'oppose notamment au glissement des missions dévolues aux directeurs dans ce cadre et particulièrement concernant la participation à l'évaluation du stage filé...

## L'entrée dans le métier

Le SNUipp rappelle sa revendication d'une première année d'exercice à mi-temps sur le terrain et en formation.

D'après le nouveau cahier des charges de la formation, 50 heures de formation initiale sont « reportées » en T1. La formation initiale continuée sur les deux premières années d'exercice du métier (4 semaines en T1, 2 semaines en T2) doit être effective et prise en charge par l'IUFM, avec une étroite collaboration avec les équipes départementales de circonscription dans la logique d'accompagnement à l'entrée progressive dans le métier. Elle ne doit pas grever la formation continue. Elle ne doit pas non plus avoir de conséquences sur les possibilités de mutation des collègues T1 et T2.



## LES ACTIONS DE LA FSU

*Seule la participation active des PE au conseil d'école, parce que nous avons des propositions à apporter, relayée par l'action si nécessaire, permettra de faire évoluer la Formation pour lui donner un réel statut de formation pour adultes.*

C'est parce que nous voulons être « Acteurs de notre Formation » que nous vous engageons à voter pour la liste SNUipp - FSU au conseil d'école de l'IUFM.

### Nombre de places au concours :

Nous menons une campagne pour qu'il y ait une augmentation significative des postes au concours ainsi qu'une programmation pluriannuelle des recrutements pour remplacer tous les départs à la retraite. Nous avons déjà appelé à une journée nationale de grève (20/01) pour que le budget 2008 de l'Education Nationale soit augmenté.

### Mise en place du stage filé :

Nous nous sommes battus, malheureusement sans succès, au niveau national, comme au niveau académique, pour obtenir un report de sa mise en place permettant une réflexion approfondie sur la formation dans son ensemble.

Nous avons été reçus en audience à l'IUFM, au rectorat, et auprès des différents IA pour soulever tous les problèmes qui se présentaient : responsabilité, date de prise de fonction, frais de déplacement, affectation sur le lieu de stage, contenu du stage, transferts de scolarité, besoins des stagiaires, validation...

Nous avons évité le pire, mais beaucoup des points soulevés n'ont pas reçu de réponses. L'administration persiste à ne pas prendre en compte les problèmes concrets que cela pose !

### Transferts de scolarité :

Nous nous battons pour que la commission chargée d'étudier les demandes soit maintenue, avec les représentants des syndicats, et que le critère de « chargé de famille » soit pris en compte.

### Validation:

Nous avons demandé une plus grande transparence sur cette question et une plus grande implication des stagiaires (être averti très tôt dès qu'il y a un problème). De plus, nous avons obtenu que des représentants PE2 soient consultés avant les commissions de validation l'an dernier. Nous devons nous assurer que ce droit sera bien appliqué cette année.

### T1:

Nous avons obtenu que la T1 soit davantage placée sous le signe de la formation (report de la notation à la T2 et une semaine de formation pendant l'année).

### Nominations de PE2:

Nous avons obtenu que les PE2 puissent participer au premier mouvement des titulaires (en mai) et qu'ils ne soient pas nommés en enseignement spécialisé (sauf volontaires). Ce n'est pas encore le cas dans tous les départements mais le SNUipp se bat partout pour l'obtenir.

## NOTRE OBJECTIF

une meilleure formation professionnelle des usagers acteurs de leur formation

- une augmentation du nombre de places au concours pour répondre aux besoins réels.

- une adaptation des locaux et des infrastructures à l'augmentation du nombre de PE (salles, self, ...) et aux nouvelles missions de l'IUFM (langue, informatique, BCD...)

- une prise en compte d'un nouveau public : logements étudiants spécifiques, crèches sur l'IUFM, aménagements pour les étudiants salariés...

- de meilleures conditions de préparation au concours :

- pas plus de 20 PE1 par classe.
- organisation de vrais concours blancs.
- aménagement des temps de formation pour les étudiants salariés et rétablissement des allocations de formation aux concours



- de meilleures conditions de formation pour les PE2 :

- une formation en deux ans avec une entrée à mi-temps dans le métier.

- des stages de pratique accompagnée dans les 3 cycles (avec moins de stagiaires par classe en observation et avec des PEMF pour tous) et le report du stage filé après les vacances d'automne, sans validation sur ce stage

- homogénéisation des cours et des modalités de validation disciplinaires.

- Du temps dégagé pour l'écriture des mémoires

- plus de transparence, de démocratie et de liberté d'expression à l'IUFM

- publication et affichage par l'administration des compte-rendus du conseil d'école.

- présence de PE2 dans les commissions de validation des stages

- participation des PE à l'élaboration des contenus de formation et du temps et un lieu de concertation entre stagiaires et stagiaires/formateurs.

- plus d'informations

- une meilleure information des PE1 sur la PE2 et des PE2 sur leur avenir professionnel dans l'éducation nationale



# Votez pour la liste FSU

Première fédération de l'éducation, de la recherche et de la culture

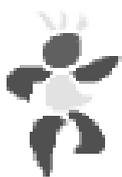




FSU - Fédération  
Syndicale Unitaire



Enseignements  
de second degré



SNUipp

Professeurs  
des écoles



Enseignement  
professionnel



Enseignants  
d'EPS

Le SNUIPP, le  
SNES, le SNEP,  
le SNUEP sont  
regroupés au  
sein de la FSU.  
Première  
fédération dans  
l'Education et la  
Fonction  
Publique.

Elisez des  
représentants  
efficaces,  
combattifs.

# VOTEZ FSU POUR :

Une augmentation du nombre de postes  
aux concours

Une formation de meilleure qualité plus  
à l'écoute de nos besoins

## Recruter plus !

- Il faut aujourd'hui doubler le nombre de postes à pourvoir pour répondre aux besoins de l'Éducation Nationale.
- Rétablir les pré-recrutements pour faciliter la préparation des concours.
- Rembourser les frais de déplacement pour les oraux des concours.

## Évaluation

- Des critères d'évaluation clairement définis et des procédures allégées.
- L'administration doit améliorer sa communication avec les stagiaires.
- Suppression des 10 compétences.
- Diminution du pouvoir du chef d'établissement.
- Une charge de travail équivalente entre les groupes.

## Etre mieux formé !

- Réduire la durée du stage en responsabilité  
*(préparer les cours est fondamental et permet un aller-retour entre théorie et pratique mais trop de cours rend peu disponible à toutes réflexions non directement liées à la réalisation des cours)*
- La formation doit permettre de maîtriser les différentes facettes du métier.
  - Revoir le calendrier de certaines formations.
  - Donner du temps pour se former.
  - Faire un bilan des séquences de formation pour en améliorer le contenu.
  - Rendre certaines formations plus efficaces.

## Entrer dans le métier

- La formation doit être reconnue par un master qui doit permettre une poursuite d'études et une revalorisation financière.
- La première année de la titularisation doit s'effectuer à demi-service.

26-27 mars, VOTEZ pour les délégués FSU

## N O S C A N D I D A T S

1 - DELPEYRAT Juliane PE1  
2 - CUAULT Florence PLC2  
3 - HUCHANT Patrick PLP 2  
4 - PIERRE Catherine CPE 1  
5 - JULLIEN Thomas PE2  
6 - GUYONNET Adeline PLC2

7 - ROUBINET Benjamin PLC2  
8 - CELLIE Thomas PLC1  
9 - VIECELI Marc PE2  
10 - HARISTOY Frédéric PE2  
11- LEMARCIS Natanaël PE2  
12 - GAY Fabien PLC1